



27 novembre 2017: Les organismes communautaires du secteur de l'immigration satisfaits des recommandations de la Vérificatrice générale

C'est sans grande surprise que les organismes en intégration et en francisation ont pris connaissance du rapport de la Vérificatrice générale du Québec en matière d'intégration et de francisation des nouveaux arrivants. Les organismes accueillent favorablement les recommandations et souhaitent contribuer à leurs réalisations. La TCRI* et le ROFQ* ont interpellé le ministère de l'Immigration (MIDI) à maintes reprises sur la plupart des situations critiques soulevées par le rapport au niveau de la francisation et du Programme Réussir l'intégration (PRInt). Les faiblesses du ministère à l'égard de la gestion des programmes, de l'évaluation des besoins des nouveaux arrivants et des suivis ont été largement documentées dans de nombreux mémoires et avis de la TCRI et du ROFQ.

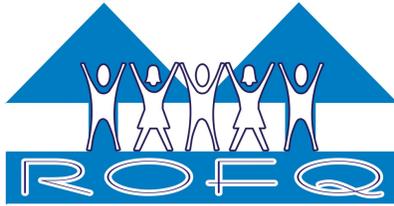
« Les organismes se réjouissent de l'engagement du ministère de prendre en compte les recommandations de la Vérificatrice générale et d'amorcer un changement de cap dans ses priorités » déclare Lida Agassi, Coprésidente de la TCRI. *« Évaluer les programmes et les services ne peut qu'être bénéfique pour nos usagers. »*

« Dans la foulée des nouveaux engagements du ministère, nous encourageons celui-ci à collaborer avec les organismes afin de pouvoir contribuer à la réalisation de son nouveau plan d'action », souligne Hassan Hassani, Président du ROFQ.

La reddition de comptes des organismes

Que ce soit l'évaluation des besoins, la mesure des résultats ou la reddition de comptes rappelons que les organismes de francisation et du PRInt sont soumis à des obligations de résultats et de reddition de comptes selon des standards très élevés dans le domaine de l'action communautaire autonome. A cet effet, les organismes transmettent des centaines de milliers de données informatisées (par l'outil informatique CERI-GES) chaque année au ministère, qui cependant ne semble être en mesure de les traiter ou de les analyser à des fins d'évaluation ou de mesures de résultats. Autant en francisation qu'en services d'accueil et d'intégration, les organismes desservent environ 16 000 personnes en francisation et quelque 50 000 en services individuels. Tous ces services font l'objet d'évaluations internes qui indiquent généralement un taux de satisfaction élevé de la part des usagers. Toutes les informations et données traitant de la performance des pratiques des organismes sont disponibles et amplement documentés. D'ailleurs l'exercice de certification des organismes que le MIDI a mené en 2014 en matière de gouvernance a permis de mettre à jour divers mesures pour s'assurer de la qualité des services offerts aux nouveaux arrivants.

Information: Georgina Kokoun (ROFQ) 514-962-3642 -www.rofq.info



Stephan Reichhold (TCRI) 514-791-2455 - www.trci.qc.ca,

* ROFQ - Le *Regroupement des organismes en francisation du Québec* regroupe 60 organismes œuvrant dans le domaine de l'intégration sociolinguistique des personnes immigrantes au Québec

* TCRI - La *Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes* regroupe 143 organismes œuvrant auprès des personnes réfugiées, immigrantes et sans statut au Québec

19 avril 2017 : Réponse au point de presse du 19 avril 2017 concernant une annonce importante relative à la francisation des nouveaux arrivants

Ce matin, le 19 avril 2017, le Collège Bois-de-Boulogne accueillait Mme Kathleen Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, M. François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sébastien Proulx, ministre de la Famille, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, ainsi que Mme Hélène David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur. Les quatre ministres tenaient à offrir un point de presse pour une annonce importante relative à la francisation des personnes immigrantes au Québec. Cette conférence de presse annonçait la hausse du budget en francisation. En effet, 103,4 M\$ seront investis en francisation au cours des cinq prochaines années. Les nouveaux montants serviront à :

- Offrir une allocation familiale de 140\$ par semaine aux personnes immigrantes en francisation à temps complet (au lieu de 115\$), et ce à partir du mois d'août 2017;
- Offrir cette allocation non seulement aux élèves suivant des cours auprès des mandataires du MIDI, mais aussi aux apprenants dans les commissions scolaires;
- Investir 2M\$ de plus dans l'offre de francisation à temps partiel en milieu de travail;
- Développer un guichet d'accès unique aux services en francisation (dont un investissement d'un demi-million pour une étude de faisabilité).

Le Regroupement des organismes en francisation du Québec (ROFQ) se réjouit de cette nouvelle. Assurément, la bonification du montant alloué aux allocations familiales facilitera l'accès à la francisation. Nous croyons que la hausse de ces allocations est un incitatif important pour attirer plus de nouveaux arrivants vers la francisation.

Toutefois, le ROFQ s'inquiète de l'absence d'investissement dans les cours à temps partiel du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Bien que ce point de presse



ne fasse que mention des cours à temps partiel offerts en milieu de travail, les cours à temps partiel ne sont pas uniquement offerts par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Effectivement, le dernier rapport annuel de gestion 2015-2016 du MIDI révèle que 10 936 élèves ont suivi des cours de francisation à temps complet, et **16 150 étudiants à temps partiel**. Par ailleurs, **les cours à temps partiel sont offerts dans une cinquantaine d'organismes mandataires du MIDI à travers le Québec**. Considérant la popularité croissante des cours à temps partiel, **le Regroupement invite le MIDI à financer également des allocations dans ses cours à temps partiel** qui semblent avoir été oubliés du discours de ce matin. L'offre à temps partiel permet aux personnes immigrantes de s'épanouir pleinement dans leur nouvelle société d'accueil en travaillant tout en apprenant le français.

Rappelons que le seul incitatif financier offert par le MIDI aux apprenants à temps partiel consiste en une allocation de frais de garde de 7\$ par jour pour les élèves en francisation qui ont de jeunes enfants. Cependant, l'accès à la francisation des nouveaux arrivants est parfois limité par d'autres obstacles importants, notamment le coût du transport en commun (une passe mensuelle OPUS vaut 83\$ à Montréal) et le coût des services de garde non-subventionnés (les frais de garde en milieu privé sont en moyenne entre 40 à 50\$ par jour et il est parfois très difficile d'obtenir une place dans les services de gardes subventionnés). Ainsi, le ROFQ sollicite le MIDI pour des allocations répondant mieux aux besoins des élèves des cours à temps partiel. Le Regroupement est convaincu que ces allocations inciteraient beaucoup plus de personnes nouvellement arrivées au Québec à cheminer vers la francisation.

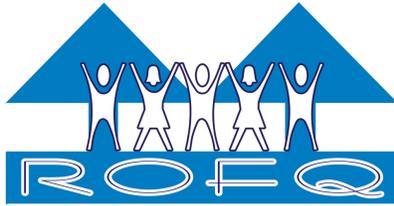
Information : Marilou Daudier, Coordonnatrice par intérim au ROFQ

514-962-3642, coordination@rofq.info ou rofq.ca@gmail.com, www.rofq.info

**Le ROFQ compte 60 organismes. Il a pour mission de soutenir, promouvoir et défendre les intérêts des organismes membres œuvrant dans l'intégration sociolinguistique des nouveaux arrivants.*

27 mars 2017 : Réponse à l'annonce de la bonification du budget pour l'intégration et la francisation des nouveaux arrivants

Suite à l'annonce du Budget fédéral indiquant que le Québec bénéficiera d'un montant additionnel de 33,2 millions \$ pour l'intégration et la francisation des personnes immigrantes, le *Regroupement des organismes en francisation du Québec (ROFQ)** appelle à la vigilance. Bien que cette annonce soit une bonne nouvelle, les organismes en francisation souhaitent qu'il y ait un usage efficace de ces nouvelles ressources financières.



Le Regroupement constate des efforts substantiels de promotion du français, notamment la campagne massive du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) « Apprendre le français, c'est gratuit et c'est gagnant! ». Au-delà des investissements dans la publicité, il faut s'assurer du bon fonctionnement de la mise en œuvre des cours chez les organismes mandataires. En travaillant de concert avec le Ministère et les organismes, le ROFQ remarque des individus qui travaillent avec cœur et détermination pour la francisation des nouveaux arrivants. Cependant, ces personnes rencontrent des obstacles importants dus aux ressources financières limitées qui rendent leurs tâches difficiles. À titre d'exemple, les responsables et agents de la francisation au sein des organismes et les quelques fonctionnaires assignés au processus d'inscription et d'évaluation des candidats à la francisation vivent une surcharge de travail importante. Dans une optique d'offre de service de francisation de qualité, le Regroupement invite très fortement le gouvernement à profiter de cette opportunité pour analyser les défis actuels en francisation et investir dans des solutions permanentes.

Information : Marilou Daudier, Coordonnatrice par intérim au ROFQ

514-962-3642, coordination@rofq.info ou rofq.ca@gmail.com, www.rofq.info

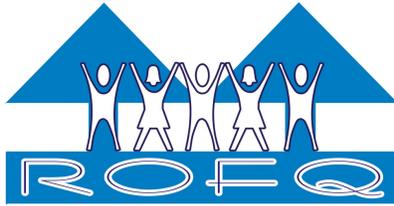
**Le ROFQ compte 60 organismes. Il a pour mission de soutenir, promouvoir et défendre les intérêts des organismes membres œuvrant dans l'intégration sociolinguistique des nouveaux arrivants.*

20 mars 2017 : Journée internationale de la Francophonie 2017

Parlons de la francisation!

Dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie 2017, le Regroupement des organismes en francisation du Québec (ROFQ) tient à mettre de l'avant un sujet très peu connu: *La francisation*, un terme qui se réfère à un processus par lequel une personne apprend la langue française pour s'intégrer à une société francophone. En effet, un nombre important de personnes issues de l'immigration suivent des cours de francisation à chaque année. Le rapport annuel de gestion du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) révèle que plus de 25 000 immigrants ont suivi des cours de francisation à l'échelle du Québec en 2015-2016 (l'équivalent du nombre d'élèves dans une université!)

La francisation des personnes immigrantes au Québec se réalise grâce à un travail de collaboration entre le MIDI, les organismes mandataires et le ROFQ. D'une part, le ministère couvre les aspects financiers, pédagogiques et opérationnels. Assurément, le gouvernement offre les subventions nécessaires à la réalisation des cours dans plusieurs organismes à but non lucratif. Ces montants couvrent l'usage des ressources humaines et matérielles utilisées pour la mise en œuvre de ces cours. Par ailleurs, le MIDI recrute le personnel enseignant de français



langue seconde et il s'acquitte de la formation des professeurs. D'autre part, les organismes œuvrant en francisation engagent des agents ou responsables de la francisation qui jouent un rôle important de gestion logistique et administrative. Ces personnes s'occupent du recrutement des élèves, des inscriptions, des évaluations, du suivi d'assiduité des élèves et de la gestion des locaux de cours. Le ROFQ, quant à lui, a pour mission de soutenir, promouvoir et défendre les intérêts des organismes membres œuvrant dans le domaine de l'intégration sociolinguistique des personnes immigrantes dans la province de Québec. Le Regroupement compte à son actif 60 organismes membres à l'échelle provinciale.

En supportant quotidiennement le travail des mandataires, le ROFQ constate le travail salubre des professionnels au sein des organismes qui offrent des cours de francisation et les efforts substantiels d'intégration des nouveaux arrivants qui sont trop souvent passés sous silence. Ceci dit, la francisation au Québec représente beaucoup plus que des cours de français! Au-delà des cours, la plupart des organismes membres du Regroupement offrent des services d'accueil, d'intégration, d'employabilité et/ou de prévention de la détresse psychologique. C'est ce qui les distingue des écoles traditionnelles. Les organismes communautaires qui se spécialisent en intégration des nouveaux arrivants appuient, orientent et écoutent la personne immigrante dans son parcours d'intégration. La francisation est un des services que nous retrouvons dans ces organismes qui offrent une gamme d'outils permettant d'atteindre, le but ultime des élèves en francisation, soit une intégration réussie dans leur nouvelle terre d'accueil. Ainsi, les professionnels dans les organismes travaillent, le cœur sur la main, comme acteurs de rapprochement interculturel. Finalement, le ROFQ croit qu'il est important de souligner non seulement l'apprentissage du français chez les personnes immigrantes, mais aussi la volonté et la détermination des nouveaux arrivants malgré les énormes difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Plusieurs Québécois éprouvent des difficultés à concilier travail-famille. Alors, imaginez la persévérance des apprenants en francisation qui doivent concilier démarches d'installation-famille-francisation-travail. À cette grande conciliation s'ajoute parfois certaines problématiques importantes, notamment les chocs culturels, les traumatismes des expériences vécues avant l'arrivée au Canada, la non reconnaissance de leurs acquis, la discrimination, etc.

Mille fois bravo à ces élèves!

Information : Marilou Daudier, Coordonnatrice par intérim au ROFQ

514-962-3642, coordination@rofq.info ou rofq.ca@gmail.com, www.rofq.info

**Le ROFQ compte 60 organismes. Il a pour mission de soutenir, promouvoir et défendre les intérêts des organismes membres œuvrant dans l'intégration sociolinguistique des nouveaux*



arrivants.